



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 29 JUIN 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Alexandre MALFAIT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Frédéric MELCHIOR, M. François LEMAIRE.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, Bertrand PETIT.

Excusé(s) sans voix délibérative : Michel DAGBERT, Jean-Marc TELLIER.

**FONDS COMMUN DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT -
ATTRIBUTION DE PARTICIPATION AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
D'ENSEIGNEMENT**

(N°2026-241)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Éducation et, notamment, ses articles L.213-2, L.421-23 et R.531-52 et suivants ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2018-254 du Conseil départemental en date du 25/06/2018 « Service de restauration et d'hébergement des collèges publics – modalités de fonctionnement et fixation des tarifs 2019 » ;

Vu la délibération n°2025-353 de la Commission Permanente en date du 15/09/2025 « Service de restauration et d'hébergement des collèges publics - pour une tarification sociale, différenciée et juste - fixation des tarifs 2026 » ;

Vu la délibération n°2023-487 de la Commission Permanente en date du 20/11/2023 « Le règlement départemental de la restauration scolaire dans les établissements publics locaux d'enseignement » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 01/06/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'attribuer, sur la base des critères d'origine, aux 50 établissements publics locaux d'enseignement concernés, les 89 participations reprises au tableau en annexe 2, pour un montant global de 135 923,02 €, au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement (F.C.S.H.), selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 29 juin 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Annexe 1

SOLDE DU COMPTE 4532

FONDS COMMUNS DES SERVICES D'HEBERGEMENT

FONDS COMMUNS DES SERVICES D'HEBERGEMENT

REPRISE ANTERIEURS 2001 à 2019 **478 908,55**

COTISATIONS	2020	183 409,78
COTISATIONS	2021	259 412,76
COTISATIONS	2022	275 546,48
COTISATIONS	2023	294 734,49
COTISATIONS	2024	283 002,22
COTISATIONS	2025	230 871,98

SUBVENTIONS	2020	297 715,86
SUBVENTIONS	2021	272 847,66
SUBVENTIONS	2022	328 912,07
SUBVENTIONS	2023	340 402,81
SUBVENTIONS	2024	251 673,90
SUBVENTIONS	2025	223 417,72
SUBVENTIONS	2026	97 424,94

/ SOLDE /		193 491,30
------------------	--	-------------------

MISE A JOUR le: 09/03/26

ANNEXE 2

TERRITOIRE	CANTON	EPCI	Nombre de collèges	COLLEGES	Demande n°	Date de la demande	Objet de la demande	Montant du devis TTC	Fournisseur	Prise en charge FCSH	Prise en charge Collège
LENS-HENIN	AVION	CA de Lens - Liévin	1	Joséphine Baker à SALLAUMINES	1	11/03/2026	stérilisateur à couteaux	341,15 €	UGAP	341,15 €	- €
	BULLY LES MINES	CA de Lens - Liévin	2	Jean Vilar à ANGRES	2	26/01/2026	petits matériels	802,19 €	Sogemat	601,64 €	200,55 €
					3		coupe légumes	1 855,80 €		1 855,80 €	- €
							Total ANGRES	2 657,99 €		2 457,44 €	200,55 €
	CARVIN	CA d'Hénin-Carvin	3	Jean-Jacques Rousseau à CARVIN	4	12/02/2026	table inox*2	1 605,60 €	Maifer Bourgeat	1 204,20 €	401,40 €
					5		table trancheur	405,60 €		304,20 €	101,40 €
							Total CARVIN Rousseau	2 011,20 €		1 508,40 €	502,80 €
	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	4	Danielle Darras-Riaumont à LIEVIN	6	10/02/2026	chariot chauffé assiette	2 040,05 €	UGAP	1 530,04 €	510,01 €
					7		chariot à niveau constant	617,77 €		463,33 €	154,44 €
							Total LIEVIN Riaumont	2 657,82 €		1 993,37 €	664,45 €
	CARVIN	CA d'Hénin-Carvin	5	Jean de Saint-Aubert à LIBERCOURT	8	30/01/2026	réparation four	1 228,57 €	H.D.C	1 228,57 €	- €
	HENIN BEAUMONT 2	CA d'Hénin-Carvin	6	Paul Duez à LEFOREST	9	13/02/2026	réparation chambre froide	1 373,28 €	A.C.I	1 373,28 €	- €
	HARNES	CA de Lens - Liévin	7	David Marcelle à BILLY-MONTIGNY	10	02/03/2026	réparation armoire froide	688,78 €	A.C.I	688,78 €	- €
	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	8	Pierre et Marie Curie a LIEVIN	11	03/03/2026	petits matériels	1 842,82 €	Maifer Bourgeat	1 382,12 €	460,70 €
	CARVIN	CA d'Hénin-Carvin	9	Claude Debussy à COURRIERES	12	17/03/2026	balance de réception	348,00 €	Henri Julien	348,00 €	- €
	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	10	Descartes Montaigne à LIEVIN	13	03/10/2025	réparation congélateur armoire self	532,74 €	A.C.I et Cofrisset	532,74 €	- €
					14	03/03/2026	réparation plonge	1 983,73 €	IMAO	1 983,73 €	- €
							Total LIEVIN Descartes	2 516,47 €		2 516,47 €	- €
	WINGLES	CA de Lens - Liévin	11	Léon Blum à WINGLES	15	17/02/2026	coupe légumes	2 320,80 €	Maifer Bourgeat	2 320,80 €	- €
	LENS	CA de Lens - Liévin	12	Michelét à LENS	16	23/03/2026	chariot a plateaux	290,32 €	UGAP	217,74 €	72,58 €
	BULLY LES MINES	CA de Lens - Liévin	13	Blaise Pascal à MAZINGARBE	17	15/01/2026	réparation cellule de refroidissement	1 307,15 €	A.C.I	1 307,15 €	- €
	AVION	CA de Lens - Liévin	14	Henri Wallon à MERICOURT	18	29/01/2026	réparation chambre froide	3 097,90 €	Cofrisset	3 097,90 €	- €
					19	10/03/2026	réparation chambre froide	4 086,48 €	A.C.I	4 086,48 €	- €
					20	12/03/2026	lave-batterie	11 535,60 €	Nord Collectivité	8 651,70 €	2 883,90 €
							Total MERICOURT	18 719,98 €		15 836,08 €	2 883,90 €
	HARNES	CA de Lens - Liévin	15	Victor Hugo à HARNES	21	06/10/2025	réparation lave-vaisselle	1 172,15 €	A.C.I et Pomona	1 172,15 €	- €

TERRITOIRE	CANTON	EPCI	Nombre de collèges	COLLEGES	Demande n°	Date de la demande	Objet de la demande	Montant du devis TTC	Fournisseur	Prise en charge FCSH	Prise en charge Collège
ARTOIS	LILLERS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	16	Bernard Chochoy à NORRENT-FONTES	22	03/10/2025	réparation friteuse	760,92 €	A.C.I	760,92 €	- €
					23	05/03/2026	lave-linge	822,31 €	LG	616,73 €	205,58 €
					24	29/01/2026	petits matériels	1 666,44 €	Henri Julien	1 249,83 €	416,61 €
							Total NORRENT FONTES	3 249,67 €		2 627,48 €	622,19 €
	NOEUX LES MINES	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	17	Jean Moulin à BARLIN	25	09/03/2026	petits matériels	1 104,06 €	Nord collectivité	828,05 €	276,01 €
				26	chariot de service*2		421,70 €	UGAP	316,28 €	105,42 €	
				27	ouvre boîtes		2 059,37 €	Nord collectivité	2 059,37 €	- €	
				28	fontaine à eau		1 632,00 €		1 224,00 €	408,00 €	
							Total BARLIN	5 217,13 €		4 427,70 €	789,43 €
	AUCHEL	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	18	Émile Zola à MARLES-LES-MINES	29	17/10/2025	réparation lave-batterie	1 860,56 €	A.C.I	1 860,56 €	- €
	BRUAY LA BUISSIÈRE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	19	Edmond Rostand à BRUAY-LA-BUISSIÈRE	30	10/03/2026	réparation lave-vaisselle	4 521,90 €	Cofisnet Henri Julien et A.C.I	4 521,90 €	- €
	BEUVRY	CC Flandre Lys	20	du Pays de l'Alloeu à LAVENTIE	31	09/02/2026	congélateur	1 198,80 €	Nord Collectivité	899,10 €	299,70 €
				32	mixeur plongeant		508,80 €	Sogemat	508,80 €	- €	
							Total LAVENTIE	1 707,60 €		1 407,90 €	299,70 €
	AIRE SUR LA LYS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	21	Maurice Piquet à ISBERGUES	33	09/03/2026	réparation armoire chaude	693,18 €	Henri Julien	693,18 €	- €
					34	13/03/2026	réparation cellule de refroidissement	1 002,00 €	A.C.I	1 002,00 €	- €
					35	09/03/2026	lave-linge	599,00 €	LG	449,25 €	149,75 €
							Total ISBERGUES	2 294,18 €		2 144,43 €	149,75 €
	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	22	Paul Verlaine à BÉTHUNE	36	23/01/2026	fontaine à eau	1 886,40 €	Maniez	1 414,80 €	471,60 €
	BEUVRY	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	23	Albert Debeyre à BEUVRY	37	10/03/2026	vaisselle	1 209,60 €	Boyaval	907,20 €	302,40 €
					38	23/03/2026	réparation vario cooking	527,63 €	A.C.I	527,63 €	- €
							Total BEUVRY	1 737,23 €		1 434,83 €	302,40 €
	AUCHEL	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	24	Henri Wallon à DIVION	39	05/02/2026	mixeur	918,84 €	Matfer Bourgeat	918,84 €	- €
	LILLERS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	25	Georges Brassens à SAINT-VENANT	40	09/10/2025	mixer	1 110,00 €	Matfer Bourgeat	1 110,00 €	- €
				41	réparation lave-vaisselle		3 522,38 €	A.C.I	3 522,38 €	- €	
							Total SAINT-VENANT	4 632,38 €		4 632,38 €	- €
	NOEUX LES MINES	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	26	Romain Rolland à HERSIN-COUPIGNY	42	11/03/2026	mixeur/presse purée	813,50 €	UGAP	813,50 €	- €
				43	support poubelle*2		406,20 €	304,65 €		101,55 €	
				44	étagères de stockage		1 126,36 €	844,77 €		281,59 €	
							Total HERSIN-COUPIGNY	2 346,06 €		1 962,92 €	383,14 €
	AUCHEL	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	27	Madame de Sévigné à AUCHEL	45	06/10/2025	réparation chambre froide	603,36 €	Gff	603,36 €	- €

TERRITOIRE	CANTON	EPCI	Nombre de collèges	COLLEGES	Demande n°	Date de la demande	Objet de la demande	Montant du devis TTC	Fournisseur	Prise en charge FCSH	Prise en charge Collège
CALAISIS	CALAIS 3	CA du Calaisis	28	Martin Luther King à CALAIS	46	22/10/2025	réparation lave-vaisselle	1 630,40 €	A.C.I et Metro	1 630,40 €	- €
	CALAIS 1	CA du Calaisis	29	Vauban à CALAIS	47	13/02/2026	petits matériels	852,82 €	UGAP	639,62 €	213,20 €
	CALAIS 1	CA du Calaisis	30	Jean Jaurès à CALAIS	48	13/02/2026	réparation lave-vaisselle	1 373,04 €	A.C.I	1 373,04 €	- €
	CALAIS 1	CA du Calaisis	31	Jean Macé à CALAIS	49	13/02/2026	petits matériels	683,00 €	UGAP	512,25 €	170,75 €
					50	30/03/2026	table de plonge de débottage avec douchette	1 548,00 €	Henri Julien	1 161,00 €	387,00 €
							Total CALAIS Macé	2 231,00 €		1 673,25 €	557,75 €
	MARCK	CC de la Région d'Audruicq	32	du Brédenarde a AUDRUICQ	51	02/02/2026	batteur	1 716,00 €	Nord Collectivité	1 716,00 €	- €
					52		réparation four	1 579,66 €	A.C.I	1 579,66 €	- €
							Total AUDRUICQ	3 295,66 €		3 295,66 €	- €
	CALAIS 3	CA du Calaisis	33	les Dentelliers à CALAIS	53	30/03/2026	douchette déperlavage	551,15 €	Nord Collectivité	413,36 €	137,79 €
					54		petits matériels	399,70 €	UGAP	299,78 €	99,92 €
							Total CALAIS DENTELLERS	950,85 €		713,14 €	237,71 €
	MARCK	CA du Calaisis	34	Boris Vian à MARCK	55	06/01/2026	réparation armoire froide	5 734,63 €	A.C.I et Cofriset	5 734,63 €	- €
AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	CA du Pays de Saint-Omer	35	Jean Jaurès à AIRE-SUR-LA-LYS	56	03/11/2025	trancheur	3 630,00 €	Sogemat	3 630,00 €	- €
	SANT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	36	de la Morinie à SAINT-OMER	57	02/02/2026	petits matériels	1 484,99 €	Nord Collectivité	1 113,74 €	371,25 €
					58	22/01/2026	réparation chambre froide	1 445,64 €	Cofriset	1 445,64 €	- €
							Total ST OMER MORINIE	2 930,63 €		2 559,38 €	371,25 €
	FRUGES	CA du Pays de Saint-Omer	37	Monsigny à FAUQUEMBERGUES	59	05/03/2026	armoire de mainiten au chaud	2 016,00 €	Henri Julien	1 512,00 €	504,00 €
	LONGUENESSE	CA du Pays de Saint-Omer	38	Pierre Mendès France à ARQUES	60	19/11/2025	coupe légumes	2 226,38 €	UGAP	2 226,38 €	- €
					61		trancheur	925,75 €		925,75 €	- €
							Total ARQUES	3 152,13 €		3 152,13 €	- €
BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER 1	CA du Boulonnais	39	Pilâtre de Rozier à WIMILLE	62	02/10/2025	chariot de cuve	462,95 €	UGAP	347,21 €	115,74 €
					63	03/03/2026	petits matériels	1 856,78 €	Nord Collectivité	1 392,59 €	464,19 €
							Total WIMILLE	2 319,73 €		1 739,80 €	579,93 €
	DESVRES	CC de la Terre des Deux Caps	40	Jean Rostand à MARQUISE	64	13/02/2026	réparation lave-batterie	891,60 €	A.C.I	891,60 €	- €
	OUTREAU	CA du Boulonnais	41	Paul Etourd à SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT	65		réparations chambre froide	2 779,08 €	Revel et Gff	2 779,08 €	- €
					66	03/11/2025	blxer	1 611,60 €		1 611,60 €	- €
					67		bloc moteur mixeur	487,20 €	Henri Julien	487,20 €	- €
					67		petits matériels	1 198,92 €		899,19 €	299,73 €
							Total SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT	6 076,80 €		5 777,07 €	299,73 €

TERRITOIRE	CANTON	EPCI	Nombre de collèges	COLLEGES	Demande n°	Date de la demande	Objet de la demande	Montant du devis TTC	Fournisseur	Prise en charge FCSH	Prise en charge Collège
	BOULOGNE SUR MER 2	CA du Boulonnais	42	Jean Moulin à LE PORTEL	68	30/03/2026	armoire réfrigérée	2 850,00 €	Henri Julien	2 137,50 €	712,50 €
					69		conteneur isotherme*5	2 448,00 €		1 836,00 €	612,00 €
					70		chariot pour conteneur*5	1 632,00 €		1 224,00 €	408,00 €
					71		micro onde	235,20 €		235,20 €	- €
					72		balance de réception	121,20 €		121,20 €	- €
					73		congélateur coffre	604,56 €		453,42 €	151,14 €
					Total SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT						7 890,96 €

TERRITOIRE	CANTON	EPCI	Nombre de collèges	COLLEGES	Demande n°	Date de la demande	Objet de la demande	Montant du devis TTC	Fournisseur	Prise en charge FCSH	Prise en charge Collège
MONTREUILLOIS-TERNOIS	SAINT POL SUR TERNOISE	CC du Ternois	43	du Bellimont à PERNES-EN-ARTOIS	74	01/12/2025	réparation lave-vaisselle	1 815,58 €	A.C.I	1 815,58 €	- €
					75	19/01/2026	chariot de service	274,80 €		206,10 €	68,70 €
					76		vaisselle	559,44 €		419,58 €	139,86 €
							Total PERNES-EN-ARTOIS	2 649,82 €		2 441,26 €	208,56 €
	FRUGES	CC du Haut Pays du Montreuillois	44	Jacques Brel à FRUGES	77	13/03/2026	lave-batterie	13 062,00 €	Maffier Bourgeat	9 796,50 €	3 265,50 €
	SAINT POL SUR TERNOISE	CC du Ternois	45	Pierre Cuallacci à FRÉVENT	78	30/03/2026	petits matériels	593,30 €	Chomette	444,98 €	148,32 €
	AUXI LE CHÂTEAU	CC du Ternois	46	du Val d'Authie à AUXI-LE-CHÂTEAU	79	16/03/2026	petits matériels	1 836,14 €	Henri Julien et Boyaval	1 377,11 €	459,03 €
					80		affuteuse	117,60 €	Henri Julien	117,60 €	- €
					81		réparation lave vaisselle	519,31 €	A.C.I	519,31 €	
					82	27/03/2026	réparation table réfrigérée	936,55 €		936,55 €	- €
							Total AUXI LE CHÂTEAU	3 409,60 €		2 950,57 €	459,03 €
SAINT POL SUR TERNOISE	CC du Ternois	47	Roger Salengro à SAINT-POL-SUR-TERNOISE	83	12/03/2026	chariot à casiers niveau constant	617,77 €	UGAP	463,33 €	154,44 €	
				84		robot coupe	1 347,62 €		1 347,62 €	- €	
				85		petits matériels	901,78 €		676,34 €	225,44 €	
						Total SAINT-POL-SUR-TERNOISE	2 867,17 €		2 487,29 €	379,88 €	
ARRAGEOIS	ARRAS 1	CU d'Arras	48	Denis Diderot à DAINVILLE	86	12/02/2026	batteur mélangeur pro	14 420,40 €	Maffier Bourgeat	10 815,30 €	3 605,10 €
					87		laminoir	1 788,00 €		1 341,00 €	447,00 €
							Total DAINVILLE	16 208,40 €		12 156,30 €	4 052,10 €
	BREBIERES	CC Osartis Marquion	49	Pablo Neruda à VITRY-EN-ARTOIS	88	17/03/2026	réparation vitrine de self	1 796,40 €	A.C.I	1 796,40 €	- €
	ARRAS 3	CU d'Arras	50	Jehan Bodel à ARRAS	89	16/03/2026	fontaine à eau	1 162,78 €	UGAP	872,09 €	290,69 €

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Education et des Collèges
Service Restauration scolaire

RAPPORT N°41

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 29 JUIN 2026

FONDS COMMUN DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT - ATTRIBUTION DE PARTICIPATION AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

Le Fonds Commun des Services d'Hébergement (F.C.S.H) est alimenté par la cotisation versée par les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) au Département, fixée à 1,5 % du montant du tarif d'hébergement. Le F.C.S.H est destiné à la couverture des dépenses nécessaires à la poursuite de l'exploitation du Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) des EPL.

Le F.C.S.H. permet le :

- Financement à 100 % des petits matériels électriques portatifs (coupe légumes, blinder, mixeur, ...) ;
- Financement à 75 % des équipements de restauration scolaire (tables inox, échelles, vaisselles...) et des matériels plus conséquents tels que les fours, marmites, éplucheuses, etc... ;
- Remboursement à concurrence du montant des réparations des matériels de restauration lorsque le montant de ces dernières excède 500,00 €.

Les critères d'éligibilité considérés portent sur :

- La nature du matériel demandé ;
- Le montant du fonds de roulement mobilisable de l'établissement au moment de la demande et/ou l'autonomie financière connue ;
- Le résultat du service de restauration sur les 3 dernières années connues ;
- La prise en compte des hébergés et des repas fournis par l'établissement.

Le règlement départemental de la restauration scolaire en vigueur prévoit que les demandes de financement, au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement, soient adressées aux services départementaux, accompagnées de trois devis et d'une lettre de consultation, ou d'un devis de l'Union des Groupements d'Achats Publics (U.G.A.P.), en cas de recours à cette centrale d'achats. Les demandes sont étudiées en concertation avec les EPL, afin de rechercher la solution la mieux adaptée aux contraintes réglementaires et

techniques.

Les décisions d'attribution au titre du F.C.S.H. sont examinées et délibérées au cours d'au moins deux réunions semestrielles de la Commission Permanente de l'année considérée. Les participations seront versées aux EPLE bénéficiaires, sur production de factures concernant l'acquisition de matériels, dans la limite du montant délibéré et notifié en Commission Permanente, et sur production de devis concernant les réparations, ainsi qu'en fonction des cotisations encaissées des collèges par le Payeur départemental.

Le disponible au compte hors budget 4532 – Fonds Commun des Services d'Hébergement est de 193 491,30 € au 9 mars 2026 (annexe 1 du rapport).

50 collèges ont adressé 89 demandes de participation (annexe 2 du rapport), pour un montant total de 135 923,02 €, au titre du F.C.S.H, selon les modalités actuelles, reprises au présent rapport. Conformément au règlement départemental de la restauration scolaire en vigueur, les membres du groupe de travail (composé d'agents de la Direction de l'Éducation et des Collèges – Service Restauration scolaire, de la Direction de l'Immobilier, de représentant(s) d'association(s) de parents d'élèves, éventuellement de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), et d'agents de la pairie départementale) ont émis un avis favorable aux 89 demandes reprises dans le tableau annexé au présent rapport, représentant un engagement financier de 135 923,04 €.

Il est précisé que les critères d'éligibilité et les modalités d'attribution présentées n'ont fait l'objet d'aucun ajustement depuis la délibération du 25 juin 2018 portant création du dispositif. L'évolution de la santé financière des établissements et les récentes modalités de financement de ces derniers, délibérées le 15 septembre 2025, amènent donc à faire évoluer certains des critères précités. Les membres du groupe de travail ont été consulté et ont approuvé des évolutions. Les nouveaux critères d'attribution de subvention proposés au titre du fonds commun des services d'hébergement, seront intégrés au règlement départemental de la restauration scolaire (partie 4.1.1 3) faisant l'objet d'une délibération distincte de la présente, et applicables au 1er septembre 2026.

Aussi, les prochaines demandes de subventions des EPLE seront en application des nouvelles dispositions en matière d'éligibilité et modalités d'attribution du FCSH.

Il convient donc de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'attribuer, sur la base des critères d'origine, aux 50 établissements publics locaux d'enseignement concernés, les 89 participations reprises au tableau annexé 2, pour un montant global de 135 923,02 €, au titre du fonds commun des services d'hébergement (F.C.S.H.).

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 01/06/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY